

Pas d'économies sur les tarifs au détriment des patients !

Les psychiatres s'opposent aux répercussions de la nouvelle structure tarifaire

A fin mars, le Conseil fédéral a présenté une nouvelle structure tarifaire permettant de réaliser des économies de l'ordre de 700 millions de francs. Cette intervention rationne les prestations psychiatriques, en particulier le travail avec l'entourage et les personnes de référence du patient, ainsi que les interventions en cas d'urgence et de crise. Vous êtes également concernés en tant que patients, notamment les enfants, les adolescents, les personnes âgées et les employés souffrant d'affections psychiques : vos traitements imposent parfois des discussions avec les personnes de référence, qui sont facturées comme des « prestations en l'absence du patient ». Une fois de plus, la politique s'attaque à la mauvaise cible. L'organisation faîtière des psychiatres suisses réclame donc des modifications de toute urgence..

- **Non au rationnement de la prise en charge psychiatrique !**
- **Non à la restriction des « prestations en l'absence du patient » !**
- **Non à la limitation des consultations téléphoniques à 20 minutes !**
- **Non à la multiplication des hospitalisations et des placements en foyer**

En tant que patients, le travail avec votre entourage vous offre de meilleures chances de rétablissement et de réintégration. Pour ce faire, l'équipe de soin psychiatrique doit, toujours avec votre accord, poursuivre le dialogue avec vos proches et, si nécessaire, faire participer d'autres personnes de référence.

- **Le travail avec l'entourage et les personnes de référence du patient constitue un outil de travail déterminant.**
- **Le travail avec l'entourage et les personnes de référence du patient est une méthode reconnue internationalement.**
- **Le travail avec l'entourage et les personnes de référence du patient est la clé d'une réintégration et d'un rétablissement réussis.**
- **Le travail avec l'entourage et les personnes de référence du patient, les consultations téléphoniques ainsi que les séances de thérapie online doivent être rémunérés.**

Les économies réalisées actuellement en matière de structure tarifaire cachent un rationnement des soins psychiatriques. Voilà pourquoi l'organisation faîtière des psychiatres suisses s'engage officiellement dans la lutte contre l'intervention tarifaire.

Deux sociétés de discipline médicale forment ensemble l'organisation faîtière FMPP. La **Société Suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP)** est la société de discipline médicale des médecins spécialistes en psychiatrie et psychothérapie. Elle compte quelque 2'100 membres. La **Société Suisse de psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (SSPEA)** est la société de discipline médicale des psychiatres d'enfants et d'adolescents. Elle compte 600 membres. Les sociétés de discipline médicale représentent les intérêts de leurs membres et sont responsables du développement de leurs spécialités respectives, en termes de formation post-graduée et continue, ainsi que de d'assurance de qualité. Elles s'engagent en faveur de la reconnaissance des personnes atteintes de maladies psychiques ainsi que d'une prise en charge psychothérapeutique et psychiatrique adéquate. www.psychiatrie.ch